

---

# CAPITAL REBOND SOLIDAIRE

---



**EN CAS DE CRISE, UN DIRIGEANT  
D'ENTREPRISE PEUT ÊTRE TRÈS ISOLÉ...**

Beaucoup de PME disparaissent aujourd'hui, qui ont su faire face à une crise, et qui ont surmonté leur difficultés économiques mais n'ont pu accéder au crédit indispensable à la reprise normale de leur activité, ou dont le dirigeant a baissé les bras en chemin.

## AIDER LES ENTREPRISES À REBONDIR

Les chefs d'entreprises mutualisent aujourd'hui des fonds et leur expertise, pour pallier par la solidarité à un manque d'aide aux PME, poumon de l'économie française, et aider leurs pairs dans la difficulté.

### LE MÉCANISME



les chefs d'entreprises ainsi aidés deviennent détenteur d'une part du capital de la SCIC. Une fois remis à flot ils pourront rendre la pareille à un pair en difficulté.

## LES ATOUTS

- + Capacité sérieuse de discerner la résistance du dirigeant et de valider son plan de retournement (Le Grand Conseil, constitué de ses pairs)
- + Capacité réelle d'accompagner ce même dirigeant tout au long de son action de retournement économique et dans l'exécution de son plan : Faciliter ses contacts, trouver et mobiliser les compétences nécessitées par son plan, réunir autour de lui d'autres dirigeants pour consolider son moral et rassurer son environnement.
- + Capacité significative d'intervenir en Fonds propres,
  - > soit par voie de souscription d'actions ou d'obligations (augmentation des Fonds propres).
  - > soit par prêt personnel au dirigeant voire par acquisition d'éléments d'actifs dégageant une réelle plusvalue pour l'entreprise (reconstitution des Fonds propres).
- + Capacité de récupérer ces capitaux dès que possible, dans une tranche d'un à cinq ans, en remplaçant l'entreprise « in bonis » tout en restituant à son dirigeant l'intégralité de sa gouvernance (action en catalyse)

## UN FONDS SOLIDAIRE

Il s'agit d'un « Fonds d'Investissement à Caractère Solidaire ». Son action consiste à protéger ou restaurer le crédit de l'entrepreneur.

Ce fonds doit pouvoir investir si nécessaire des sommes suffisantes pour amorcer le retournement mais non pour le financer en substitution d'un système financier sur le retrait. Ses investissements seront donc forcément conditionnés par l'adhésion des financeurs ordinaires de l'entreprise au plan de rebond.

Solidaire, ce fonds amorcera son capital auprès des entreprises elles-mêmes.



## LES ÉTAPES

### 1// PHASE DE RETOURNEMENT

- Assistance du dirigeant dans sa réflexion stratégique.
- Rupture de l'isolement.
- Aide au montage du plan de rebond.



### 2// PHASE DE REBOND

- Appui à la négociation financière et accompagnement dans la mise en oeuvre du plan de rebond
- Validation ou non du plan de rebondissement, et déblocage éventuel de Fonds.

## FORME ADOPTÉE PAR LE FONDS

Le fonds est constitué sous forme de SCIC (consultation des statuts sur demande) pour marquer l'esprit désintéressé de la démarche collective et pour permettre la plus large collecte de capitaux. Cette SCIC, entièrement dirigée par des chefs d'entreprises, intervient de quatre manières:

### 1 SOUTIEN

Assuré par des chefs d'entreprises au travers d'un comité de soutien (évaluation de leur pair et de son plan de redressement, entourage et écoute, appui réseau ...)

### 2 ACCOMPAGNEMENT

Assuré par un consultant dont la mission sera d'aider le dirigeant à prendre ses décisions et à maintenir le lien entre lui et le comité de soutien. L'accompagnement s'entend en période de retournement et en période de rebond. Ce consultant tient un tableau de bord pour le Fonds.

### 3 INVESTISSEMENT FINANCIER SI UTILE

Réalisé en fonds propres ou quasi fonds propres dans le cadre d'un plan global accepté par les créanciers et financiers. Le prêt au dirigeant est aussi envisagé.

### 4 CATALYSE

Le fonds restitue au dirigeant de l'entreprise les titres ou les biens acquis sans toucher à sa gouvernance et sans rechercher sa garantie financière

## LES OBJECTIFS

### 2013

Intervenir dans deux ou trois entreprises afin de mettre au point le dispositif (procédures, conventions).

Recruter : le cap des 50 PME régionales donnera un signe fort sur la détermination des patrons de s'entraider.

Entamer un partenariat avec un ou deux organismes financiers sensibles au projet.

### 2014

Passer les 250 k€ de Fonds propres.

Utiliser les possibilités offertes par les différents collèges de la SCIC pour faire entrer dans le Fonds tout type de partenaires.

### 2015

Passer les 500 k€ de Fonds propres et accéder à la garantie OSÉO (BPI)

MEMBRES FONDATEURS	ACTIVITÉ	REPRÉSENTANT	FONCTION
ACCENT D'OC	industrie agroalimentaire	C Le Quellec	gérante
ALOCENA	industrie agroalimentaire	JP Brazès	gérante
ALTER EGO	transport et logistique	JP Girard	président
ARCADIE	industrie agroalimentaire	B Kimmel	président
ARCITA	Menuiserie	F Valade	président
AUDARY	industrie agroalimentaire	G Semat	gérant
BIONOV	laboratoire agroalimentaire	C Yard	président
BIO PLANETE	industrie agroalimentaire	J Stremier	président
CAN PUB	industrie agroalimentaire	G Villalba	gérant
CHAMPLAT	industrie agroalimentaire	N Hauvespre	gérant
Cie DESSERTS	industrie agroalimentaire	M Hernando	DAF
DARVER	bâtiment gros œuvre	A Barredo	président
FLORE EN THYM	industrie agroalimentaire	G Bouguet	président
FROMAGERIE CEVENNES	industrie agroalimentaire	C Davout	Directrice générale
GOLGEMMA	industrie agroalimentaire	JC Pichot	président
HYELZAS	industrie agroalimentaire	F Pratlong	présidente
LAPEYRE	industrie machines outils	F.Lapeyre	président
LGLO	industrie agroalimentaire	F Champany	président
LRIA	association indust. agroalimentaire	B Bouillut	Déléguée générale
MEDITHAU	industrie agroalimentaire	F Tarbouriech	président
MOULIN DE SAURET	industrie agroalimentaire	JP Passaga	président
URSCOP	union régionale scop	M Dupoirieux	Délégué général
PLMC	cabinet avocats d'affaire	P Pujol (MdP)	avocat
MdP	industrie agroalimentaire	I Borel	président
ALTER BIO	industrie agroalimentaire	JP Mathaly	gérant
NOVOVIS	industrie	JP Amat	président

## QU'EST CE QUE LE CAPITAL REBOND SOLIDAIRE

### Objet

- Accompagnement et soutien du dirigeant d'entreprise rencontrant des difficultés, dans la phase de retournement puis dans la phase de rebond.
- Possibilité d'investissement financier en vue de catalyser le rebond.

### Infos

Société Coopérative d'Intérêt Collectif à capital variable sous forme de SA à directoire et conseil de surveillance créée le 27.11.12

Présidente du Conseil de Surveillance : Brigitte Bouillut

Président du Directoire: Fabien Champany  
Actionnaires fondateurs: 23 entreprises, deux associations professionnelles et deux conseils

Siège social: Hôtel de la Coopération, 55 rue Saint-Cléophas 34070 MONTPELLIER

Responsables:

Brigitte BOUILLUT // 06 17 36 95 89

### Renseignements

LRIA Parc de Bellegarde,  
Bât B, 1 chemin de Borie  
34170 Castelnau le Lez  
Tél : 04 67 04 30 80 // Fax : 04 67 82 57 52  
e-mail : lria@lria.fr